

Les cahiers du MECAS..... N° 12/ Juin 2016
« L'audit Interne Valeur Ajoutée Au Commissariat Aux Comptes »

[Mohammed , BENLADGHEM]

[m_benladghem@yahoo.fr]

[Abdesselam , BENDIABDELLAH]

[a_bendiabdellah@yahoo.fr]

[Mohammed , SAIDANI]

[med_Saidani@yahoo.fr]

Résumé:

« L'audit Interne Valeur Ajoutée Au Commissariat Aux Comptes ».

L'audit interne est une fonction qui a pour objectif la sauvegarde du patrimoine de l'entreprise tout en le sécurisant. Il veille sur l'efficacité du sur l'ensemble des systèmes et procédures qui définit les fonctions et les tâches permettant à l'entreprise de réaliser ses objectifs, tout en permettant une production d'information fiable. Un tel audit interne est une vraie valeur ajoutée pour le bon fonctionnement de la mission du commissaire aux comptes dans sa mission surtout l'étape essentielle et les finalités concernant la vérification des comptes de l'entreprise.

Mots-clés: *Audit - Audit Interne - Contrôle Interne - Commissaire Aux Comptes.*

Abstract:

« The Internal Audit Value Added The Commissioner To Accounts ».

Internal audit is a feature that aims to safeguard the company's assets with improved security. It ensures the effectiveness of the overall systems and procedures that define the functions and tasks enabling the company to achieve its objectives while allowing reliable information production. Such internal auditing is a real added value for the functioning of the mission of the auditor's mission especially critical step and aims for auditing the company's accounts.

Key Words: *Audit - Internal Audit - Internal Contrôl - Commissioner For Accounts.*

Introduction

Les entreprises et leurs dirigeants éprouvent de plus en plus la nécessité d'une appréciation indépendante des diverses performances de leur gestion.

L'audit interne est la mise en œuvre d'une approche méthodique et rigoureuse dont l'objectif principal est l'évolution du contrôle interne, afin d'aider l'organisation à atteindre ses objectifs et en vue de prodiguer des conseils, pour améliorer le fonctionnement et la performance de l'organisation.

Les cahiers du MECAS..... N° 12/ Juin 2016

Le commissariat aux comptes est une mission réalisée dans le but de garantir la fiabilité et la sincérité du système comptable des entités économiques. Cette garantie est matérialisée par une opinion (signature légale) ce qu'on appelle dans le jargon professionnel- la certification.

Dans notre essai une approche consiste à analyser la relation entre l'audit interne et le commissariat aux comptes et la possibilité de savoir est ce que l'audit Interne contribue-t-il à la certification des états financiers par le commissaire aux comptes ?

Ce travail sera dévisé en deux parties. La première partie sera basée sur une approche des concepts et des fondements théoriques des notions essentielles telles que l'audit interne le contrôle interne et le commissariat aux comptes. La seconde partie, sera réservée à l'analyse et traitement d'un questionnaire qui a été adressé à un échantillon composé de vingt-cinq (25) Commissaires Aux Comptes exerçant dans la ville de Tlemcen.

I. Les Fondements Théoriques de l'audit

I.1) Définitions:

Dans le temps présent ou la normalisation dans concepts, les définitions, et les méthodes de travail ont pris le relais, l'audit est défini selon (ISO 90011 par le texte suivant) :

« Un processus systématique, indépendant et documenté permettant d'obtenir des preuves et de les évaluer de manière objective, pour déterminer dans quelle mesure les critères d'audit sont satisfaits. » (Pierre VANDVILLE, 2003, p20).

* « L'audit est un examen critique destiné à vérifier que l'activité de l'entreprise est fidèlement traduite dans les comptes annuels conformément à la réglementation en vigueur et un jugement sur la gestion des dirigeants, c'est la procédure de contrôle de l'exécution des objectifs de l'entreprise. » (Revue de L'IFACI**, 2004).

I.2) Les objectifs: les missions d'audit ont pour objectifs (KHELASSI Réda, 2005, p22).

La protection et la sauvegarde du patrimoine de l'entreprise ; l'application des procédures et instruction de l'entreprise ; identifier et permettre la suppression des tâches et travaux redondants, aussi que les erreurs de fonctionnement qui conduisent à des dépenses inutiles ; veiller à ce que les principes de régularité en matière comptable et financière (intégrité, clarté, transparence) soient appliqués par les services ; identifier les services et fonctions qui pourraient être accomplis à

* La certification ISO 9000 : Créée en 1947, l'ISO est une organisation internationale regroupant les organismes nationaux de normalisation de plus de cent dix pays. Elle a pour mission « de favoriser le développement de la normalisation et des activités connexes dans le monde, en vue de faciliter entre les nations les échanges de biens et de services et de développer la coopération dans les domaines intellectuels, scientifiques, techniques et économiques » (Longin P, Denit H, 2008, P185).

** L'IFACI : Institut Français de L'Audit et du Contrôle Interne Disponible sur l'adresse suivante : <http://www.ifaci.com>.

Les cahiers du MECAS..... N° 12/ Juin 2016

moindre frais par l'entreprise ; l'importance des missions de l'audit exige d'excellentes capacités d'écoute, de dialogue et de persuasion , il s'agit d'une profession dans laquelle la pédagogie joue un rôle essentiel.

1.3) Les normes: la fonction d'audit est organisée en accord avec la direction générale elle est basée sur des normes de trois catégories : norme générale (compétence, indépendance, qualité du travail, secret professionnel.)(KHELASSI Réda, 2005,p43) ; les normes de travail (l'orientation et la planification de la mission, l'appréciation du contrôle interne, l'obtention des éléments probants, la délégation et la supervision, la documentation des travaux) (Olivier LEMANT, 1995,p150). et enfin les normes de rapport (dans ses normes l'auditeur doit préciser la nature et l'étendue de sa mission ,il précise dans son rapport les diligences (méthode et techniques)qu'il a estimés nécessaires en les décrivant de façon succincte, l'auditeur ou le commissaire aux comptes exprime son avis motivé sur la régularité et la sincérité des états financiers(Olivier LEMANT, 1995,p156).

1.4) Les types: Le terme « Audit » , que l'on associe plus volontiers au progrès de l'organisation que le mot « contrôle » , a connu un très grand succès mais son contenu s'est transformé , et sa précision à décrivez à la mesure de son audience croissante , c'est ainsi que l'on a pu constater une très large extension de ses domaines d'application : En Fonction de L'objectif de la Mission (L'audit Financier Conduisant à la Certification de L'audit Légal ,Les Audits Financiers, L'audit de la Gestion , L'audit Opérationnel.)(KHELASSI Réda, 2005,p28) ; En Fonction du Domaine D'investigation de la Mission(Audit Informatique, Audit Fiscal, Audit Sécurité, Audit Marketing, Audit de la Production , Audit Qualité...)(Société interbancaire de formation,2008,p10) ;en fonction de l'entité auditée(Jean-Pierre MADOUZ ,2003,p36) ;en Fonction de L'intervenant (l'audit Interne ,l'audit Externe, le Commissaire Aux Comptes(Auditeur Légal),les Fonctionnaires de l'état, l'auditeur Contractuel) (KHELASSI Réda, 2005,p31)

1.5) Les outils et techniques de l'audit: Pour accomplir ses travaux, l'auditeur utilise différents outils à disposition.

La bonne utilisation de ces derniers lui permet d'atteindre ses objectifs avec une plus grande rapidité et une plus grande efficacité. On distingue : les outils de collecte de l'information (l'entretien d'audit, l'observation physique, les questionnaires)(Jaques RENARD ,2009,p335) ; les outils descriptifs(les organigrammes, le narratif, le diagramme, les grilles de séparation des tâches)(Gérard VALIN ,2006,p179) ; les outils de prise de connaissance et de diagnostic)(Gérard VALIN ,2006,p188) ;les techniques de validation(contrôle arithmétiques et évaluation , contrôle des documents, confirmation des tiers)(Gérard VALIN ,2006,p189).

1.6) Méthodologie : les quatres étapes de la démarche d'audit :pour répondre aux questions apparemment difficiles que lui pose l'audit selon la version 2000 de la norme, l'auditeur doit construire ses nouveaux repères et adopter une démarche simple, la démarche présentée ci-après pour objectif d'être simple et réaliste ,c'est-à-dire centrée sur la réalité de l'entreprise et de choix des processus pertinents à auditer, elle comprend quatre phases(connaitre l'entreprise, juger de la

Les cahiers du MECAS..... N° 12/ Juin 2016

conception du système, examiner les processus, évaluer la démarche d'amélioration continue) (Henri MITONNEAU,2007,p29) .

Les démarches de l'audit sont inspirées des critères mondiales, qui sont généralement divisées en deux phases : une phase Intérim contient deux étapes (l'orientation et la planification de la mission, l'appréciation du contrôle interne) ; et une phase Finale contenant deux étapes (le contrôle direct des comptes, les travaux de fin de mission).

I.7) Principaux documents de travail de l'audit : ces documents sont essentiellement (Le dossier permanent : celui-ci doit contenir toutes les informations essentielles concernant l'entreprise ; le dossier annuel de contrôle : est en principe constitué par l'ensemble des documents de travail relatifs à un exercice, les données répétitives : ce sont des données qui sont traitées régulièrement par le système comptable parce qu'elles sont la traduction d'opérations de routine ; et les données non répétitives qui résultent d'opérations ayant un caractère ponctuel ,elles peuvent être cycliques ou exceptionnelles).(Mokhtar BELAIBOUD ,2005,p143).

II. L'audit interne et le Contrôle interne

II.1) : l'audit interne :

L'audit interne est de plus en plus rattaché au niveau hiérarchique, le plus élevé de l'entreprise. Afin d'auditer toutes les fonctions sans risquer d'aveuglement ou de conflit.

C'est une fonction permanente dans l'entreprise dont l'activité principale consiste à exercer ses missions dans tous les secteurs économiques. Le plan d'audit traduit cette périodicité de l'activité qui s'étale du 1^{er} janvier au 31 décembre en répartissant les activités sur un cycle de plusieurs années.

Le champ d'application de l'audit interne est beaucoup plus vaste puisqu'il inclut non seulement toutes les fonctions de l'entreprise, mais également toutes leurs dimensions. La fonction d'audit interne s'exerce dans la limite des normes définies par la profession qui seront abordées ultérieurement.

II.1.1) Définitions de l'audit interne: il existe plusieurs définitions de l'audit parmi :

* « l'audit interne est un acteur majeur du dispositif de maîtrise des risques du contrôle interne et de gouvernement d'entreprise.» (Adelina DUMITRESCU , George CALOTA,2014,p19).

* « l'audit interne est à l'intérieur d'une organisation une fonction indépendante d'évaluation périodique des opérations pour le compte de l'organisation »(Manuel d'Audit Interne pour les inspections générales des ministères généralités,2007,p09)

Mais la définition la plus récente qui est cohérente avec le rôle actuellement de l'audit interne est la définition qui a été donnée par L'IIA en 1999 .En effet, L'IIA* «Institut of Internal Auditors

* (IIA) L'institut qui a été fondé aux Etats-Unis en 1942, l'IIA connu comme une association professionnelle internationale de 122000 membres, il a une activité importante en matière de

Les cahiers du MECAS..... N° 12/ Juin 2016

», dont l'une des missions est d'élaborer les normes internationales de l'audit (ISA)¹, définit l'audit interne comme "une activité indépendante et objective qui donne à une organisation une assurance sur le degré de maîtrise de ses opérations, lui apporte ses conseils pour les améliorer et contribue à créer de la valeur ajoutée. Il aide cette organisation à atteindre ses objectifs en évaluant par une approche systématique et méthodique, ses processus de management des risques, de contrôle et de gouvernement d'entreprise et en faisant des propositions pour renforcer son efficacité" (IIA, 2004).

II.1.2) Les objectifs de l'audit interne: les objectifs en plus de détaille sont : (analyser et évaluer les processus de gouvernement d'entreprise, de management des risques et de contrôle ; formuler des recommandations pour améliorer leur efficacité ; rendre compte régulièrement des actions entreprises pour corriger le dysfonctionnement décelé ; vérifier que les dispositifs mis en place assurent la conformité avec les lois et réglementations en vigueur) (PETRASCU Daniela, p242).

II.1.3) Les normes de l'audit interne : (le code de déontologie va au-delà de la définition de l'audit interne et inclut deux composantes essentielles (des principes fondamentaux pertinents pour la profession et pour la pratique de l'audit interne, et des règles de conduite décrivant les normes de comportement attendues des auditeurs internes .Ces règles sont une aide à la mise en œuvre pratique des principes fondamentaux qu'ont pour but de guider la conduite éthique des auditeurs interne)(Perrine BENARD ,2009,p01), les normes de qualifications et normes de mise en œuvre associées, les normes de fonctionnement et normes de mise en œuvre associées.)(Perrine BENARD ,2009,pp:1-10),

II.1.4) La conduite d'une mission d'audit interne : L'art de l'auditeur s'appuie sur une méthodologie d'investigation de savoir et de communication pour entraîner son entreprise vers de meilleures performances.

Nous avons exposé des différentes phases de la mission d'audit.(Olivier LEMANT,1995,p79) : la phase d'étude contient (« le droit d'accès » ou « l'ordre de mission », le plan d'approche, objectifs de contrôle interne, l'analyse des risques, Le rapport d'orientation) ; la phase de vérification (Le programme de vérification , les feuilles de couverture , la feuille de révélation et d'analyse de problème) (Pierre SHICK,2007,pp :101-115) ; la phase de conclusion (le programme de vérification , les feuilles de couverture, la feuille de révélation et d'analyse de problème) (Pierre SHICK,2007,pp :101-115) .

II.2) Le contrôle interne :

formation professionnelle et de recherche. Publie ouvrage et revue organise même des conférences et colloques.

¹ ISA : International Standards Auditing .

Les cahiers du MECAS..... N° 12/ Juin 2016

Les différentes fonctions dans une entreprise ne peuvent jouer leur rôle de manière cohérente sans que les deux volets du contrôle interne, ne soient réunis ; l'organisation et les procédures nécessaires aux différents actes de gestion.

Le contrôle interne au sein de l'entreprise, a besoin pour s'exercer efficacement, de la mise en œuvre d'un certain nombre de règles et principes.

II.2.1) Définitions du contrôle interne: Le **COSO** * définit le contrôle interne dans son référentiel intitulé **Internal Control-Integrated Framework** comme un « Processus mis en place par le conseil d'administration, les dirigeants et le personnel de l'entité, destiné à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs suivants :(la réalisation et l'optimisation des opérations ; la fiabilité des informations financières ;la conformité aux lois et aux réglementations en vigueur)(Mohammed HAMZAOUI,2011,p80).

« Le contrôle interne est un processus mis en œuvre par conseil d'administration, les dirigeants et le personnel d'une organisation destiné à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs » (Jaques RENARD ,2002 ,p137).

II.2.2) Les objectifs de contrôle interne: Le contrôle interne se manifeste par l'organisation, les méthodes et les procédures de chacune des activités de l'entreprise mise pour maintenir la pérennité de celle-ci et d'obtenir une sécurité raisonnable en ce qui concerne la réalisation des objectifs spécifiques bien définis tels que : (KHELASSI Réda, 2005,p74)

L'intégrité, la fiabilité et le caractère exhaustif des informations financières et de gestion ;la connaissance et la maîtrise adéquate des risques en vue de la protection du patrimoine de l'organisation mais aussi des personnes, de l'image de marque et de la technologie ;le respect des lois et règlements, ainsi que des lignes générales des politiques, des plans et des procédures internes ;la lutte contre la fraude.

II.2.3) Les principes fondamentaux du contrôle interne: l'organisation, la séparation des fonctions, l'intégration, la bonne information, la qualité du personnel (KHELASSI Réda, 2005,p75)

II.2.4) Les procédures de contrôle interne: Le contrôleur interne utilise des techniques décrites ci-après ou une combinaison de deux ou plusieurs de ces techniques pour recueillir l'information probante : l'observation, l'inspection, la confirmation, l'examen des documents, le contrôle arithmétique, le recoupement. (KHELASSI Réda, 2005,p80).

III. Le Commissariat Aux Comptes :

* La Commission COSO a été organisée par cinq organisations de comptabilités-IIA, l'AICPA,American Accounting Association (AAA), Institute of Management Comptables (IMA) et de Financial Executives International (FEI)-connue comme le Comité des Sponsoring Organizations (COSO) , Disponible sur l'adresse suivante : <http://www.ifaci.com>.
<http://www.coso.org>.

Les cahiers du MECAS..... N° 12/ Juin 2016

III.1) Définitions du Commissariat Aux Comptes :

1- Selon l'article n°22 de la loi n°10-01 du 29 juin 2010, relative aux professions d'expert-comptable de commissaire aux comptes et comptable agréé « le commissaire aux comptes est toute personne, qui en son nom propre et sous sa propre responsabilité a pour mission habituelle de certifier la sincérité, la régularité et l'image fidèle d'escomptes des sociétés et des organismes, en vertu des dispositions de la législation en vigueur ».

2- « Personne remplissant une mission légale destinée à certifier en particulier que les comptes annuels sont réguliers, sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de l'exercice » (Moulay El Mehdi FALLOUL, 2007, p 05).

III.2) Les rôles du Commissariat Aux Comptes : Donc, il y a trois rôles de commissaire aux comptes : rôle d'informateur, de contrôleur et de conseiller.

III.3) Mandat du Commissariat Aux Comptes : Selon l'article n°27 de la loi n°10-01 du 29 juin 2010, qui est préconise : « L'assemblée générale ordinaire, des actionnaires désigne pour trois années un ou plusieurs commissaires aux comptes choisis sur la liste des experts agréés avec mandat de vérifier ».

« La durée du mandat du commissaire aux comptes est de trois années, renouvelable une (01) seule fois, au-delà de deux (02) mandats consécutifs, la désignation du même commissaire aux comptes ne peut intervenir qu'au terme de trois (03) années ».

III.4) Les obligations du Commissaire Aux Comptes : (Gérard LEJEUNE ,2007,p62) Il convient de rappeler que les commissaires aux comptes ont un devoir d'indépendance, devoir essentiel qui se traduit par la définition légale de nombreuses incompatibilités. A ce titre, il leur est interdit d'exercer une activité commerciale, ce qui ne s'oppose cependant pas à la signature d'une lettre de change, acte de commerce par la forme mais l'accomplissement d'une pluralité de tel acte suffirait à leur conférer la qualité de commerçant.

De plus, tous les commissaires aux comptes ont l'obligation de tenir à jour les listes des entreprises auprès desquelles il exerce ses fonctions. Il constitue pour chaque entreprise un dossier contenant l'ensemble des documents reçus de la personne contrôlée, ceux qui sont établis par lui et notamment le programme de travail la date la durée et le lieu l'objet de son intervention ainsi que les autres indications nécessaires afin de permettre le contrôle ultérieur des travaux accomplis. Il établit également une comptabilité spéciale de la totalité de ses rémunérations.

Les dossiers et les documents ainsi établis sont conservés pendant dix ans, même après la cessation des fonctions et sont à la disposition des organes de la profession du procureur général près de la cour d'appel de la cour des comptes et de la commission des opérations de bourse.

Une autre obligation des commissaires aux comptes est délicate à mettre en œuvre : il s'agit de la règle de non-immixtion dans la gestion. « La difficulté est ici de repérer la frontière qui sépare le contrôle de l'ingérence ce qui exige des commissaires une vigilance de tous les instants car la

Les cahiers du MECAS..... N° 12/ Juin 2016

recherche conjugée de la régularité, de la sincérité et de la fidélité croise souvent les chemins du contrôle d'opportunité. »

III.5) La responsabilité du CAC : Il contient : (la responsabilité civile, la responsabilité pénale, et la responsabilité disciplinaire) (Antoine MERCIER, 2011, p323).

III.6) La démarche du CAC : ce sont des étapes de leur mission : Prise de connaissance de l'entreprise dans cette étape le commissaire aux comptes a pour objectif de réunir toutes les informations générales de l'entreprise ; étude et évaluation du contrôle interne c'est une étape indispensable de la démarche d'audit, elle permet d'apprécier l'organisation et le système d'information qui concourent à la production des comptes soumis à la certification (Antoine MERCIER, 2011, p528) ; contrôle des comptes comporte les conséquences de l'évaluation de contrôle interne, et les tests de validité, et la note de synthèse ; les travaux de fin de mission et des vérifications spécifiques ce sont des travaux des contrôles précédents afin de parvenir à une opinion définitive, l'établissement du rapport.

III.7) Les rapports du CAC et les différents degrés de certification:

III.7.1) Les rapports : La législation en vigueur astreint les commissaires aux comptes dans la plupart des missions qui leur sont assignées, à consigner leurs conclusions dans un rapport qualifié selon la mission considérée, soit rapport générale ou rapport spécial. Les cas d'exception prévus par la loi concernent essentiellement les missions suivantes :

La convocation de l'assemblée générale des actionnaires en cas de carence du conseil d'administration ; le certificat d'exactitude du montant globale des dix fortes rémunérations, la révélation des faits délictueux.

III.7.2) Les différents degrés de certification : L'opinion du commissaire aux comptes sur les comptes annuels est clairement exprimée en conclusion de la première partie de son rapport général, a prévu une gradation dans la formule du certificat :

La certification sans réserve(s) : le commissaire aux comptes formule une certification sans réserve lorsque l'audit des comptes qu'il a mis en œuvre lui a permis d'obtenir l'assurance élevée, mais non absolue du fait des limites d'audit, et qualifiée par convention d'assurance raisonnable que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalie significative. (Antoine MERCIER, 2011, p569).

La certification avec réserve(s) : le commissaire aux comptes certifie les comptes avec réserves(s) lorsqu'il est en désaccord avec le choix ou l'application des règles et méthodes comptable ou a été confronté à une limitation à l'étendue de ses travaux, et que l'incidence de ce(s) désaccord ou limitation, bien que significative, est suffisante pour permettre à l'utilisateur des comptes de fonder son jugement en connaissance de cause (Fr.wikipedia.org, 2013).

Le refus de certification : le refus de certifier intervient en cas de désaccord, de limitation dans la mise en œuvre des diligences ou d'incertitudes multiples dont les incidences sur les comptes ne peuvent être clairement circonscrites (Antoine MERCIER, 2011, p570).

Les cahiers du MECAS..... N° 12/ Juin 2016

Cas pratique : nous avons opté par un questionnaire afin d'obtenir les différences existantes dans la pratique de ce métier, et nous avons traité ce cas avec une analyse descriptive en utilisant le programme SPSS (Statistical Package for the Social Sciences) version 20 ,afin de faciliter l'opération de présentation des données de terrain.

• **Analyse de questionnaire :**

A la fin de notre projet, nous avons adressé un questionnaire à vingt-cinq (25) Commissaires Aux Comptes exerçant dans la ville de Tlemcen sur un effectif global de trente-deux (32) soit 78 % des CAC. C'est un échantillon représentatif.

L'étude du questionnaire nous montre que:

Sexe :

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide M	25	100,0	100,0	100,0

Source : élaborer par l'étudiant, en

fonction des résultats du SPSS.

-**100%** des CAC sont de sexe masculin ;la gente **féminine** n'est pas intéressée par le Commissariat Aux Comptes.

2-Age :

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
25ANS-35ANS	3	12,0	12,0	12,0
35ANS-45ANS	4	16,0	16,0	28,0
Valide 45ANS ET PLUS	18	72,0	72,0	100,0
Total	25	100,0	100,0	

Source : élaborer par l'étudiant, en fonction des résultats du SPSS.

-**72 %** des CAC ont plus de **45** ans ; **16 %** des CAC ont entre **35** et **45** ans ; **12 %** des CAC ont moins de **35** ans.

3- Diplôme obtenu:

Les cahiers du MECAS..... N° 12/ Juin 2016

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
LICENCE	17	68,0	68,0	68,0
MAGISTER	3	12,0	12,0	80,0
Valide DOCTORAT	1	4,0	4,0	84,0
AUTRE	4	16,0	16,0	100,0
Total	25	100,0	100,0	

Source : élaborer par l'étudiant, en fonction des résultats du SPSS.

- **68 %** des CAC ont une **licence**.

La **majorité** des CAC se contentent d'un diplôme de **Licence** pour exercer la profession d'un CAC ;

- **16 %** des CAC ont **Diverse Diplômes** ; **12 %** des CAC ont un **Magister** ; **04 %** des CAC ont un **Doctorat**.

4- L'exécution de la profession de CAC:

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
En Association	4	16,0	16,0	16,0
Valide En Individuel	21	84,0	84,0	100,0
Total	25	100,0	100,0	

Source : élaborer par l'étudiant, en fonction des résultats du SPSS.

- **84 %** des CAC exercent à titre Individuel, des Individualistes et **16 %** des CAC exercent en Association.

5- Ancienneté:

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Moins de 5 ans	2	8,0	8,0	8,0
Entre 5 ans et 10 ans	11	44,0	44,0	52,0
Valide Entre 10ans et 20 ans	9	36,0	36,0	88,0
Plus de 20 ans	3	12,0	12,0	100,0
Total	25	100,0	100,0	

Source : élaborer par l'étudiant, en fonction des résultats du SPSS.

- **44 %** des CAC ont une ancienneté dans le métier entre **5** et **10** ans ; **36 %** des CAC ont une ancienneté dans le métier entre **10** et **20** ans ; **12 %** des CAC ont une ancienneté dans le métier plus de **20** ans ; **08 %** des CAC ont une ancienneté dans le métier moins de **5** ans.

6- Pratiquez-vous la profession d'expert-comptable en même temps :

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Oui	5	20,0	20,0	20,0
Valide Non	20	80,0	80,0	100,0
Total	25	100,0	100,0	

Source : élaborer par l'étudiant, en fonction des résultats du SPSS.

- **80 %** des CAC ne sont pas des experts comptables ; et **20 %** des CAC pratiquent la profession d'expert-comptable en même temps.

7- La taille des entreprises (Chiffre d'affaire) :

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
CA >=10000000 DA	5	20,0	20,0	20,0
Valide Entre 50000000 et 100000000	9	36,0	36,0	56,0
Plus de 100000000	11	44,0	44,0	100,0
Total	25	100,0	100,0	

Source : élaborer par l'étudiant, en fonction des résultats du SPSS.

- **44%** des CAC sont nommés dans des entreprises dont le CA **Plus** de 100000 000 DA ; **36%** des CAC sont nommés dans des entreprises dont le CA se situé **entre** 50 000 000 DA et 100 000 000 DA ; **20%** des CAC sont nommés dans des entreprises dont le CA > = 10 000 000 DA.

8- La forme juridique des entreprises :

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
EURL	1	4,0	4,0	4,0
SPA	8	32,0	32,0	36,0
Valide SARL	1	4,0	4,0	40,0
EURL-SARL	15	60,0	60,0	100,0
Total	25	100,0	100,0	

Source : élaborer par l'étudiant, en fonction des résultats du SPSS.

- **60%** des entreprises contrôlées par les CAC sont des **EURL** et **SARL** ; **32%** des entreprises contrôlées par les CAC sont des **SPA** ; **04%** des entreprises contrôlées par les CAC sont des **SARL** ; **04%** des entreprises contrôlées par les CAC sont des **EURL**.

Les cahiers du MECAS..... N° 12/ Juin 2016

9- L'existence de l'audit interne :

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Oui	12	48,0	48,0	48,0
Valide Non	13	52,0	52,0	100,0
Total	25	100,0	100,0	

Source : élaborer par l'étudiant, en fonction des résultats du SPSS.

-**52%** des entreprises contrôlées par les CAC, n'ont pas d'audit interne, Les entreprises algériennes n'accordent pas d'importance à l'audit interne !!!

10- L'efficacité de l'audit interne :

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Oui	15	60,0	60,0	60,0
Valide Non	10	40,0	40,0	100,0
Total	25	100,0	100,0	

Source : élaborer par l'étudiant, en fonction des résultats du SPSS.

- L'audit interne est **efficace** dans **60%** des entreprises auditée.

11. Comment ?

L'auditeur interne participe à l'amélioration des systèmes et procédures de l'entreprise et valorisé la fiabilité de l'information financière ; L'audit interne est une fonction d'évaluation à la disposition d'une organisation pour examiner et appréciés le bon fonctionnement, la cohérence et l'efficacité de son contrôle interne ; c'est un référentiel de la mise en place des procédures de travail et leur test. Ainsi que l'audit interne permet d'avoir une plate-forme de travail sur laquelle on porte notre jugement afin d'adresser un plan de travail.

12- la valeur des rapports de l'audit interne dans les missions des CAC.

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Oui	20	80,0	80,0	80,0
Valide Non	5	20,0	20,0	100,0
Total	25	100,0	100,0	

Source : élaborer par l'étudiant, en fonction des résultats du SPSS.

- **80%** des CAC se **réfèrent** aux rapports de l'audit interne dans leurs missions ; cela signifie qu'ils donnent de **l'importance** à ce dernière.

13- Les observations de l'auditeur interne :

Les cahiers du MECAS..... N° 12/ Juin 2016

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
10%	7	28,0	28,0	28,0
20%	2	8,0	8,0	36,0
40%	4	16,0	16,0	52,0
Valide 60%	6	24,0	24,0	76,0
80%	5	20,0	20,0	96,0
100%	1	4,0	4,0	100,0
Total	25	100,0	100,0	

Source : élaborer par l'étudiant, en fonction des résultats du SPSS.

- **24%** avec un taux de (60%) et **20%** avec un taux de (80%) des CAC prennent en considération les observations verbales de l'auditeur interne.

14- L'état de contrôle interne :

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide Fiable	12	48,0	48,0	48,0
Non Fiable	2	8,0	8,0	56,0
Comprend des Risques	11	44,0	44,0	100,0
Total	25	100,0	100,0	

Source : élaborer par l'étudiant, en fonction des résultats du SPSS.

- Le contrôle interne est **fiable** dans les entreprises auditées par le CAC à concurrence de **48 %** ; et **comprend des risques** à concurrence de **44 %** ; et **non fiable** à concurrence de **08 %**.

15- Amélioration de contrôle interne par l'audit interne dans l'entreprise auditée :

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide Oui	20	80,0	80,0	80,0
Non	5	20,0	20,0	100,0
Total	25	100,0	100,0	

Source : élaborer par l'étudiant, en fonction des résultats du SPSS.

Les cahiers du MECAS..... N° 12/ Juin 2016

- L'audit interne **améliore le contrôle interne** dans les entreprises auditées à hauteur de **80 %**.

16-Que peut apporter l'audit interne au Commissariat Aux Comptes :

Le chiffre dans le cercle signifié le nombre des Commissaires Aux Comptes

⑥ **CAC : Pas de réponse.** **CAC : N'apporte rien.** ⑩ **CAC : Valeur Ajoutée :**

- L'audit interne oriente le CAC dans sa mission ; c'est un plus pour celui-ci, donc c'est une **Valeur Ajoutée**, L'audit interne **aide** le CAC dans sa mission surtout quand il s'agit du première exercice de commissariat aux comptes dans l'entreprise en question. C'est un **élément incontournable** pour le CAC, L'auditeur interne est le correspondant direct du CAC. Quand **il n'existe pas**, le CAC doit contacter les différents services des diverses fonctions de l'entreprise. Sa tâche devient plus **lourde** et l'avancement des travaux se fait **lentement**,
- L'audit interne représente **un point de force** pour la mission de CAC. **Facilité** de la tâche et **gagner** du temps.
- **Plusieurs avantages** ; s'il est **efficace** ; approche dichotomique/**détection des risques**, **Valeur ajoutée** & appuie pour le CAC/ **base de données** pour le CAC.

ABRÉVIATIONS :

CAC : Commissaire Aux Comptes ; **CA** : Chiffre d'affaire ; **SPA** : Société Par Action ;
SARL : Société Anonyme à Responsabilité Limité ;**EURL** : Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée.

Conclusion :

L'objectif de l'étude était de démontrer l'importance d'un audit interne qui se traduit comme une valeur ajoutée au commissariat aux comptes. Il est mis à la disposition de l'organisation des entreprises, afin d'examiner, d'apprécier et s'assurer du bon fonctionnement, de la cohérence et l'efficacité de leur contrôle interne.

Ce dernier sera posé sous le microscope du commissaire aux comptes qui à son tour, valide son existence et par conséquent exprime une opinion sur des bases solides. L'évaluation du contrôle interne est la principale étape du commissaire aux comptes dont il détient des garanties de la bonne démarche de sa mission.

En revenant à l'auditeur interne, sa mission fondamentale est de protéger le patrimoine de l'entreprise tout en se basant sur l'évaluation des risques et mettre en place un dispositif pour maîtriser le bon fonctionnement des procédures mises au sein des entreprises. Ces procédures pourront être traduites par le contrôle interne qui est mis en place aux seins des entreprises.

On a pu montrer précédemment que l'efficacité du contrôle interne soit au profit du commissaire aux comptes, il va s'assurer de sa qualité, son apport dans l'accomplissement des responsabilités confiées et enfin, il aide ce dernier à exprimer les recommandations éventuelles pour améliorer sa sécurité et accroître de ce fait son efficacité.

Les cahiers du MECAS..... N° 12/ Juin 2016

En effet, notre étude a démontré que l'audit interne et le commissariat aux comptes participent à l'amélioration de la performance de l'entreprise, l'un complète l'autre, l'efficacité de l'audit interne octroie des affirmations à la réussite du commissariat aux comptes qui doit certifier à son tour la sincérité et la régularité des états financiers publiés par nos entreprises. Enfin, nous pensons que chaque entreprise algérienne doit mettre en place une cellule d'audit interne qui est à la fin, une vraie valeur ajoutée pour le bon fonctionnement de la mission du commissaire aux comptes.

BIBLIOGRAPHIE

1) LES OUVRAGES :

- Belaïboud, M. (2005), «Pratique de L'audit », Edition BERTI, Alger, Algérie .
- Bertin E. (2007), « Audit Interne-Enjeux et pratiques à l'international » Edition ORGANISATION, France.
- Bouhdjar H. (2006), « le commissaire aux comptes » notions essentielles pour la pratique édition Dar El ADIB.
- Couvert Alain cité dans Simon Yves & Joffre Patrick. (2000), « Encyclopédie de Gestion », Tomme 3, 2ème Edition, Ed ECONOMICA, Paris, France.
- Falloul M el- M. (2007), « Le Commissariat aux Comptes au Maroc », Editions Universitaires Européennes EUE, Maroc.
- Feujo, I. (2005), « Guide des Audits, Quelles Synergies Gagnantes pour L'entreprise » Edition AFNOR, Paris.
- Guerrero S. (2008), « Les Outils de L'Audit Social », Edition DUNOD, Paris, France.
- Hamzaoui M avec la participation de Benoit P. (2006), « Audit – Gestion des Risques D'entreprise et Contrôle Interne – Normes ISA 200, 315, 330 et 500 » Edition Village Mondial, Paris, France.
- Hamzaoui M. (2011), « AUDIT : Gestion des Risques D'entreprise et Contrôle Interne », 2ème Edition PEARSON, Paris France.
- Jonquieres Michel. (2006), « Manuel de L'audit des Systèmes de Managements » Edition AFNOR, Paris France.
- Khalaf Abdallah el W. (2006), « Audit Interne entre la Théorie et le Pratique », Edition ELWARAK, Oman.
- Khelassi R. (2005), « L'audit Interne- Audit Opérationnel », Edition HOUMA, Alger, Algérie .
- Lejeune G & Jean – Pierre E. (2007), « Audit et Commissariat aux Comptes » Gualino éditeur, Paris, France.
- Lemant O. (1995), « La Conduite d'une Mission D'Audit Interne », 2ème Edition, Ed DUNOD, IFACI.
- Longin P, Denit H. (2008), « Construisez votre qualité: Toutes les clés pour une démarche qualité.

Les cahiers du MECAS..... N° 12/ Juin 2016

- Jean – Pierre M.(2003),«l’audit et les Risques» 1 ère Edition AFNOR, Paris ,France.
- Mercier A & Merle Philippe.(2011),« Audit et Commissariat aux Comptes » Editions FRANCIS LEFEBVRE, Paris,France.
- Mitonneau H.(2007),« Réussir l’audit des Processus-un Nouveau Référentiel pour une Nouvelle Vision de L’audit » 2ème Edition AFNOR, Paris, France.
- Pierre V.(2003),«Audit Qualité- Sécurité-Environnement» Edition AFNOR, Paris, France.
- Renards J.(2009),«Théorie et Pratique de L’audit Interne », 7ème Edition ORGANISATION,France.
- Renards J.(2008), «Théorie et Pratique de L’audit Interne », Edition EYROLLES, France..
- Robert le Duff .(1999), «Encyclopédie de la Gestion et du Management » Edition DALLOZ,France.
- Sardi A .(2002),«Audit et Contrôle Interne », Edition AFGES, Paris, France.
- Schik P.(2007),« Mémento D’audit Interne » Edition DUNOD, France.
- Stephanie – Thiery – D .(2004), «Audit » Edition LA DECOUVERT, Belgique.
- Valin G & Gavanou J.F & GUTTMANN.C.(2006),« Controlor & Auditor » Edition DUNOD,France.
- Weill M.(2007), l’audit Stratégique, Qualité et Efficacité des Organisations», Edition AFNOR, France.

2) REVUES :

- Institute of Internal Auditors.(2004), “Standards for the Professional Practice of Internal Auditing,Altamonte Springs, FL: The Institute of Internal Auditors.
- Internal Auditor, (2006).
- Revue de L’audit Interne,(2007) ,n°192.
- Manuel d’audit interne pour les inspections générales des ministères généralité, ,(2007),rabat.
- Vincent F.(2008), « L’audit interne, outil majeur de détection des principaux risques de l’entreprise », 8ème Conférence Internationale de l’Union Francophone de l’Audit Interne,
- Société interbancaire de formation ,(2008)« L’audit Bancaire » pour le DSEB, Alger.
- Revues de L’IFACI ,(2009),Normes Internationales pour la pratique professionnelle de l’audit interne.
- Petrascu D ,(2012).« INTERNAL AUDIT : DEFINING, OBJECTIVES , FUNCTIONS AND STAGES »,Studies in Business and Economics , Lucian Blaga University of Sibiu,Romania,P242,Disponible sur l’adresse suivante : eccsf.ullsibiu.ro/RePEc/blg/Journal/5315_petrascu.pdf le 18/12/2015.
- Adelina D ,George C,(2014),«The Importance of Internal Audit in Optimizing Management Processes»,Internal Auditing & Risk Management, Anul IX ,Nr 4(36),P 19.

Les cahiers du MECAS..... N° 12/ Juin 2016

- « Guide d'Audit et de Commissariat aux comptes », Société Nationale de Comptabilité.
 - Ponsn ,B. «le rôle de l'audit interne dans la lutte contre la corruption et la fraude.
- 3) LOI ET TEXTE LEGISLATIFS :**
- RECUEIL DE TEXTES,(2002).« Législatifs et Réglementaires Relatifs a la Normalisation de la Profession Comptable » , Edition du Sahel, Alger, Algérie.
 - Loi n°10-01 du 16 Rajab correspondant au 29 juin 2010 relative aux professions D'expert-comptable, de Commissaire Aux Comptes et de Comptable Agréé »,Editions Belkeise, , Alger, Algérie.
 - « Code de Commerce »,Editions Berti, Alger, Algérie. 2007/2008.
- 4) LES SITES INTERNET :**
- <http://www.iaa.org.uk>. * <http://www.theia.org>.
 - <http://www.coso.org>. * [Fr.wikipedia.org/wiki/audit interne](http://fr.wikipedia.org/wiki/audit_interne) , le 22/11/2012.
 - www.ifaci.com/audit_interne/definition-de-laudit-et-du-controle,le 22/11/2012.
 - www.crcc-paris.fr/les-missions-du-commissaire-aux-comptes.html,le 11/04/2013.
 - [Fr.wikipedia.org/wiki/Commissaire_Aux_Comptes](http://fr.wikipedia.org/wiki/Commissaire_Aux_Comptes),le 11/04/2013.